

Dans le cadre du Pacte Officiels 2024, le Comité de l'Hérault de Basketball lance une **École d'arbitrage Départementale** pour la saison 2022-2023.

L'École d'arbitrage Comité se déplacera de club en club à partir du Samedi 21 Janvier 2023.

Les dates retenues sont :

- Samedi 21 janvier
- Samedi 11 février
- Samedi 18 mars
- Samedi 15 avril
- Samedi 13 mai

Les sessions de formation sont prévues sur la matinée.

Les clubs intéressés pour accueillir une étape de l'École d'arbitrage doivent se manifester auprès du Secrétariat du Comité (secrétariat@heraultbasketball.fr).

Conditions pour devenir Arbitre Départemental :

- Être âgé(e) de 14 ans et plus
- Valider les épreuves de l'examen

Pour rappel, chaque club doit présenter à l'examen d'arbitre départemental au minimum un licencié :

Club de moins de 75 licenciés : 1 arbitre pour cette saison puis 1 saison sur 2

Club entre 75 et 300 licenciés : 1 arbitre par saison

Club de plus de 300 licenciés : 2 arbitres par saison

L'inscription à l'École d'arbitrage départementale est à réaliser via le lien ci-après : cliquez ici

Date limite des inscriptions: MERCREDI 18 JANVIER 2023

Rédacteur	Vérificateur	Approbateur
Aurélien DUGUÉ	Mathieu SEVESTRE	Karim KHALIFI
Directeur Départemental	Référent École d'arbitrage	Responsable CDO

Comité de l'Hérault de Basketball